

L'ADDE organise un colloque à l'occasion des trente ans de la loi
du 15 décembre 1980

LA LOI DE 1980 DANS L'EUROPE DES MIGRATIONS

le 3 décembre 2010
à l'UCL

L'objet du colloque est de faire le point sur l'impact du droit européen sur les réformes de la loi du 15 décembre 1980 au cours de ces trente années. Les grandes orientations de celles-ci permettent à la fois de réfléchir aux choix qui ont été opérés par le passé mais surtout de s'interroger sur l'avenir du droit de l'immigration.

Après avoir retracé dans les grandes lignes les aspects essentiels de ces évolutions et les choix politiques qu'elles traduisent, celles-ci seront étudiées dans trois domaines particuliers: la famille migrante, le demandeur d'asile et le juge du contentieux migratoire. Ces trois grands thèmes s'ouvriront sur un exposé introductif relatif aux droits européens (le droit de l'Union européenne, la Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales et la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme) mis en œuvre dans le cadre de la thématique. Ensuite, deux regards singuliers viendront enrichir le débat, en apportant des réflexions émanant d'une part du droit interne, et d'autre part d'une discipline non juridique. Si les développements proposés concerneront essentiellement le droit de la migration, les apports non juridiques permettront de mieux comprendre les enjeux sociétaux posés par la réglementation de l'immigration et de l'asile.

La formation est agréée par l'OBFG à raison de 6 points de formation permanente par journée.

PROGRAMME

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

LIEU DE LA FORMATION

UCL
Auditoire SUD 11
Adresse: Place Croix du Sud - Louvain-la-Neuve
Bâtiment: Croix du Sud (SC13A 2)
Localisation: 1^{er} étage

HORAIRE

de 8 h 30 à 17 h 10
Pause déjeuner de 12 h 40 à 14 heures.

INSCRIPTIONS

Toute personne désireuse de suivre cette formation est invitée à remplir le bulletin d'inscription et à le renvoyer sans délai par mail à mariella.simioni@adde.be ou par fax: 02/ 227 42 44 ou par courrier rue du Boulet, 22 à 1000 Bruxelles.

Les droits d'inscription s'élèvent à 90 € (farde de documentation et repas inclus). Les personnes abonnées en 2010 à la Revue du droit des étrangers bénéficient d'une réduction de 10 €, les avocats stagiaires et les services sociaux-asbl d'une réduction de 20 €, les étudiants d'une réduction de 30 €.

ACCÈS

Train: : Gare de Louvain-la-Neuve

CONTACT

✉: rue du Boulet, 22 à 1000 Bruxelles
☎: 02/ 227 42 42
📠: 02/ 227 42 44
✉: mariella.simioni@adde.be
💻: www.adde.be

Matin

8h 30: Accueil

9h 10: Introduction: La loi du 15 décembre 1980 et les droits européens de l'immigration
Isabelle DOYEN, directrice ADDE asbl

9h 30: Thématique 1: La construction du droit européen des migrations

- **La construction du droit et de la politique de l'Union européenne en matière migratoire**

Yves PASCOUAT, docteur en droit, chercheur à l'IEE

- **Réflexions sur les effets de cette politique en droit belge**

Mathieu BIETLOT, sociologue, Bruxelles Laïque

- **L'externalisation des contrôles migratoires aux pays limitrophes de l'Union, instrument de la construction européenne?**

Medhi ALIOUA, Vice-président du GADDEM, sociologue

- Observations de la salle

11h 00: Pause café

11h 20: Thématique 2: La famille migrante

- **Le droit de l'Union européenne et les contraintes et enseignements de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme**

Sylvie SAROLEA, avocate, professeure UCL, présidente ADDE asbl

- **Les particularités du droit belge au regroupement familial**

France BLANMAILLAND, avocate

- **Nouvelles migrations, relations de genre et dynamiques familiales**

Marco MARTINIELLO, directeur du CEDEM, professeur

- Observations de la salle

12h 40: Pause déjeuner

Après-midi

14h 00: Thématique 3: Le demandeur d'asile

- **La mise en place d'un régime d'asile européen, sous l'angle de la détermination de l'Etat membre responsable**

Emmanuelle NERAUDAU, docteur en droit, avocate

- **La jurisprudence du Conseil du Contentieux des Etrangers en matière d'asile**

Tristan WIBAULT, juriste, CBAR

- **L'impact du régime juridique sur la santé mentale des migrants**

Alain VANOETEREN, psychologue, asbl Ulysse

- Observations de la salle

15h 20: Thématique 4: Les juges européens en matière de migration

- **Le rôle de la Cour européenne des droits de l'homme**

Françoise TULKENS, juge à la CEDH

- **Le rôle du juge de l'Union européenne et les impacts sur le juge interne**

Jacques JAUMOTTE, conseiller d'Etat

- **Le regard du praticien**

Pierre ROBERT, avocat

- Observations de la salle

16h 40: Conclusions

Jean-Yves CARLIER, professeur UCL, avocat

17h 10: Fin des travaux

La formation est agréée par l'OBFG
à raison de 6 points de formation permanente par journée.